

DIAGNOSTIC TERRITORIAL EN SANTÉ TRAVAIL RETOUR SUR L'EXPÉRIENCE DU CMIST

Les travaux du groupe 3.13 du Plan Régional Santé Travail 3 Occitanie visent à expérimenter des démarches collaboratives de **construction de diagnostics territoriaux permettant l'élaboration d'actions de prévention**. Il a été proposé au CMIST, le service de santé au travail d'Alès Lozère, d'être territoire d'une expérimentation conduite avec le Groupement d'Intérêt Scientifique ATLAST mis à disposition par le Plan national Santé Travail auprès des régions volontaires. Retour sur la démarche mise en place et les enseignements qui en ont été tirés.

Pourquoi un diagnostic territorial ?

Comment cibler les actions de prévention sur un territoire ? Quelles populations prioriser ? Comment évaluer les actions mises en place ? Les besoins sont-ils les mêmes pour les entreprises et les salariés de la métropole de Toulouse et ceux du bassin alésien ? Afin de pouvoir conduire des actions de prévention pertinentes, un prérequis est d'être en mesure de décrire les populations exposées à différents risques ainsi que les impacts imputables au travail au sein de ces populations. Ceci est vrai à toutes les échelles : depuis l'entreprise (dans laquelle se passe l'exposition), en passant par la zone d'emploi et jusqu'au département ou à la région (échelle du PRST).



Les objectifs de cette expérimentation sur le territoire du CMIST étaient donc de :

- Construire des indicateurs, croiser des données (sinistralité, économiques, sociales, etc.) qui permettraient de mieux cibler des actions;
- Avoir une approche longitudinale dans le diagnostic pour le faire évoluer au fur et à mesure de l'action et ainsi élaborer un véritable outil de pilotage et de suivi ;
- Articuler les données disponibles avec les expériences, l'expertise des acteurs concernés (à travers les échanges au sein d'un comité de pilotage travaillant sur des hypothèses permettant de cibler le choix des données utilisées, leurs croisements, leurs analyses et leur exploitation).

Cette démarche de diagnostic devait pouvoir servir à tous les acteurs du territoire, ceux de la prévention, les partenaires institutionnels, les partenaires sociaux, et donc être utile dans la définition des actions de prévention proposées aux entreprises des territoires. Elle s'est achevée en juin 2019.

Pourquoi le CMIST s'est-il engagé dans une telle expérimentation ? Sylvie Garcia, directrice du CMIST

« Notre objectif est de nous inscrire dans des démarches de progrès en réalisant des actions innovantes inscrites dans les axes stratégiques du Plan Régional Santé Travail.

Ainsi, la réalisation d'une action expérimentale en coportage avec l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de travail, portant sur la création d'un outil de cartographie de données en santé travail en est un exemple. Inscrit dans les expérimentations du PRST 3, il a été un outil d'animation territoriale particulièrement intéressant pour rassembler les partenaires sociaux, les institutions et professionnels de santé et techniciens du CMIST autour de la réalisation d'un diagnostic partagé.

Dépasser nos missions régaliennes, mieux comprendre les besoins des salariés et des employeurs, partager entre partenaires

institutionnels pour mieux se connaître et se doter d'un outil de pilotage et de construction d'un projet de service sont les résultats de cette action.

Conclusion: Travailler en partenariat est un des piliers de nos interventions. Seul, nos réussites seront de courtes durées. Ensemble, nous ancrerons plus solidement nos réalisations. »

Qu'est-ce que le GIS ATLAST ?

Le Groupement d'Intérêt Scientifique nommé ATLAST (Age, Territoires, Liens et Agencements en Santé-Travail) a été créé avec le COCT, l'Anact, la DGT, l'ANSES et des universités. Le GIS propose à des régions volontaires de réaliser avec son appui des expérimentations pour mettre en place un dispositif d'analyse de données soit sur l'ensemble du territoire, soit de façon ciblée (une thématique, un bassin d'emploi par exemple) en mobilisant des outils cartographiques. Ces outils permettent à la fois de mieux situer les problématiques sur le territoire et de croiser des données de sources différentes.











Une démarche en trois étapes

Structuration de la démarche

- Validation du principe de l'expérimentation par la gouvernance du CMIST
- Constitution du groupe technique et du comité de pilotage
- Information des équipes médicales et pluridisciplinaires

Réalisation du diagnostic

- Recueil des données issues des différents fournisseurs, préparation des bases et exploitation
- Caractérisation du territoire : son histoire, du point de vue social, économique, ses dynamiques d'acteurs, les flux géographiques
- Construction d'hypothèses sur les problématiques de santé travail orientant la sélection des données et leurs croisements
- Finalisation du diagnostic et restitution auprès des équipes médicales et pluridisciplinaires

Exploitation du diagnostic

- Identification des indicateurs clé à suivre de façon longitudinale
- · Alimentation des réflexions sur le projet de service
- Communication sur le diagnostic et le projet de service

Une démarche collaborative

Le principe proposé était de de **co-construire le diagnostic** par les acteurs du territoire qui ont la connaissance des entreprises, des situations de travail, des problématiques de santé et de maintien dans l'emploi, des actions de prévention existantes. La démarche a mobilisé :

- Un groupe technique :
 - Sa composition: le CMIST d'Alès (directrice et médecin référent sur le sujet), l'Aract Occitanie (animatrice du groupe 3.13) et le GIS ATLAST.
 - Son rôle: structurer la démarche, préparer et animer le comité de pilotage.
- Les équipes médicales et pluridisciplinaires du CMIST pour contribuer à la démarche, préparer les comités de pilotages.
- Un comité de pilotage :
 - Sa composition: les membres du groupe technique, les partenaires sociaux issus du Conseil d'Administration du CMIST, des membres volontaires des équipes médicales et pluridisciplinaires, les acteurs du territoire fournisseurs de données et/ou experts des problématiques santé au travail sur le territoire: DIRECCTE, Carsat (service prévention et service social), MSA, OPPBTP, Cap Emploi, CIBC, Service Social Conseil, des branches professionnelles, les organismes consulaires du territoire.
 - Son rôle: identifier les données à traiter, partager le diagnostic territorial santé travail à partir des éléments mis à disposition par le GIS ATLAST, repérer les orientations possibles en matière d'actions de prévention.
- ➤ Pour enrichir les échanges et ainsi produire un diagnostic partagé du territoire, la configuration du comité de pilotage a été envisagée selon deux logiques :
- Une logique paritaire,
- La contribution des acteurs du territoire ayant une action sur la santé au travail.

L'origine des données utilisées : CMIST, INSEE, Carsat LR (service prévention et service social), ARS, Direccte.











Une démarche itérative

« Il s'agissait de construire collectivement le diagnostic santé travail du territoire qui nous permettrait d'alimenter la réflexion sur le nouveau projet de service du CMIST », Francis Cabanat, Président du CMIST. Ces sont plusieurs allers et retours entre le comité de pilotage, les équipes du CMIST et le groupe de technique qui ont permis d'affiner les hypothèses de travail et ainsi orienter l'exploitation des données : quelles populations cibler, quelles thématiques ou quels secteurs d'activité approfondir, quelles données à présenter en carte pour mieux comprendre l'hétérogénéité des territoires, etc. Notons que les données ont été recueillies à l'échelle de la commune permettant ainsi de comparer les bases entre elles.



Au final, le diagnostic et sa synthèse ont été organisés autour de 5 dimensions :

- Les données socio-économiques :

- La caractérisation du territoire sur les dimensions historiques, économiques, sociales, de dynamiques d'acteurs et de flux,
- Les entreprises adhérentes au CMIST comparativement à l'ensemble des entreprises, leur répartition sur le territoire, par secteur économique, tranche d'effectif, les élections au CSE.
- Les salariés suivis et leur répartition par genre, tranches d'âge, la caractérisation des principaux métiers présents.

« Concernant le secteur du commerce, il y a peu d'écart entre les hommes et les femmes, la majorité des salariés ont moins de 45 ans (plus de 60%), la tranche des 16/25 ans est fortement représentés, les postes les plus représentés sont les employés de libre-service du commerce et magasinier, caissiers, magasiniers qualifiés (23,8%, correspondant aux grandes surfaces), secrétaires. »

- Les données liées à l'activité du CMIST : types de visites, origine des visites, actions en milieu de travail.

- Les données de sinistralité AT/MP :

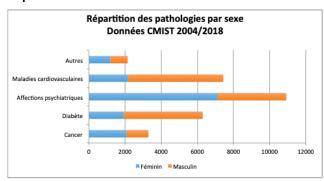
- Les chiffres clé, la répartition géographique des AT, leur répartition par secteur d'activité, effectifs de l'entreprise, par circonstances, tranches d'âges et genre,
- La répartition géographique des maladies professionnelles (MP), le type de MP, leur répartition par secteur d'activité.
- « Pour les trois secteurs les plus accidentogènes, les principales circonstances sont les suivantes :
- Santé humaine et action sociale : manutention et chute de plain-pied ;
- Construction : manutention, glissade sans chute, chute de hauteur puis de plain-pied ;
- Commerce: manutention, chute, outil à main, objet.

- Les données liées aux expositions aux risques professionnels :

 Le nombre de salariés par exposition, leur répartition géographique, par secteur d'activité, et selon la taille des entreprises, l'occurrence des expositions.

- Les données liées à la prévention de la désinsertion professionnelle :

- Les visites de reprise et de pré reprise : contexte et origine,
- Les éléments liés à l'inaptitude et leurs évolutions sur 5 ans,
- Les salariés ayant une RQTH, une invalidité,
- Les principales ALD sur le territoire et les pathologies ayant été identifiées pour les salariés suivis par le CMIST: types de pathologie, âge des salariés,
- Les actions du service social et leur répartition sur le territoire.













Suite aux échanges au sein du comité de pilotage, plusieurs focus ont été réalisés, permettant ainsi de mieux appréhender les besoins en prévention de secteurs, populations ou thématiques :

- la construction, le commerce,
- les seniors, les jeunes, les salariés handicapés,
- les RPS.

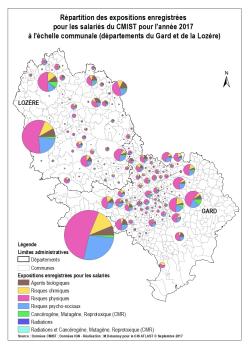
Les enseignements tirés de cette démarche

Le SST comme maille d'analyse pertinente

Au plus près du territoire, de ses entreprises et de ses salariés, le service de santé au travail est un acteur clé pour produire ce type de diagnostic santé travail. Travailler à partir des données du SST, les croiser avec celles de la Carsat ou encore de l'ARS, permet de mieux caractériser les entreprises, les populations suivies et les effets du travail sur la santé. Cela représente une démarche innovante pour un SST, tant sur le résultat que sur la dynamique d'acteurs induite.

« La réalisation du diagnostic a permis aux différents acteurs issus d'organismes publics et privés, d'échanger ensemble sur une thématique commune la "santé travail du territoire alésien et lozérien" et d'apprendre, à travers l'histoire économique de cette région,

l'impact des flux de populations, ses conséquences sur l'évolution des emplois et la santé des salariés du bassin ». Auriana Lima. IPRP.



Partager le diagnostic

Selon les membres du comité de pilotage, ce diagnostic territorial a permis de se mettre d'accord sur la base chiffrée d'un état des lieux santé travail pour le périmètre du CMIST et d'avoir un éclairage plus fin des problématiques à traiter, des priorités d'actions à décliner par le SST, à travers son projet de service, mais également par les autres acteurs du territoire. C'est, selon les membres du Conseil d'Administration du CMIST, une autre façon de travailler ensemble, un changement de posture qui permet d'embarquer tous les acteurs non seulement dans le diagnostic mais également dans les actions. Travailler avec les partenaires du SST au sein du comité de pilotage facilite le recueil de données, certains étant eux-mêmes fournisseurs.



« Un travail enrichissant, avec une vraie implication syndicale, qui confirme l'importance de notre vision du travail trop souvent mis à mal », Florence Espel, CGT.

Un diagnostic tourné vers l'action

Cette description du territoire permet d'éclairer, de contextualiser les indicateurs exploités et sont autant de leviers pour définir des actions de prévention ancrés sur les dynamiques existantes. Le document de présentation du CMIST intègre les éléments de synthèse du diagnostic. Lier diagnostic et projet de service donne du sens à la démarche.

« C'est un très beau projet qui va servir à construire des indicateurs pour l'avenir », Monique Gilles, CPME.

Des compétences à développer

La démarche a permis au SST de développer ses compétences en matière de diagnostic santé travail même si l'appui du GIS a été primordial : des compétences techniques sur le recueil et l'exploitation des données mais également des compétences en matière d'animation de la démarche. Des questions restent aujourd'hui à approfondir : comment faire vivre le diagnostic et avec quelles ressources ? Comment inciter d'autres SST à rentrer dans ce type de démarche, ce qui permettrait la comparaison entre les territoires ? Un des axes de travail du projet de service du CMIST concerne l'exploitation des données, ce qui permettra de positionner le diagnostic comme un véritable outil de pilotage des actions.









